

950 logements sur les Loges/Logettes : un avis alarmant de l'autorité environnementale

Vous le savez, nous nous sommes opposés **au projet d'aménagement** envisagé par M. Le Blond sur la **zone des Loges/logettes avec, à terme, 950 logements d'habitation, plus de 2000 habitants et un millier de voitures !** M. Le Maire nous vante l'exemplarité de ce projet et sa qualité environnementale. Pourtant, il **s'est bien gardé d'informer les Cantepiens et les élus** de l'avis rendu en novembre 2018 par la **Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAE)**. Cet avis est disponible dans son intégralité à l'adresse suivante : <http://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr/> (faire une recherche sur Chantepie)

Il est sans appel "...l'implantation de logements au sein d'une zone aujourd'hui à vocation exclusive d'activités expose les futurs habitants à des risques de nuisances sur le plan de la santé et de la qualité de vie qui constituent les principaux enjeux environ-

nementaux de ce projet d'aménagement. Il s'agit en particulier de l'exposition au bruit généré par les infrastructures de transport, de l'organisation du plan de déplacements et de l'intégration paysagère du projet..".

Tout y est, l'éloignement de la ville et de ses services, la hausse du trafic routier sur un site déjà surchargé, la situation d'enclave entre la voie ferrée et la zone commerciale, les risques liés à la qualité de l'air

et aux bruits ...

Tout comme le nôtre, **cet avis indépendant doit être pris en compte**. Malheureusement ce n'est pas la réponse apportée en janvier 2019 qui rassure. Sans élément nouveau ni aucune des études recommandées par la MRAE (sur le trafic généré, sur la qualité de l'air, la réalisation de cheminements doux ...) le promoteur défend son projet initial et les élus de la majorité persistent (PLUI).

Pour nous, les intérêts financiers ne doivent pas passer avant la santé des Cantepiens.



Maquette 3D des volumes du projet
KERLOGES - MEP Architectes, 2018 dans le
dossier public en réponse à l'avis de MRAE

Les élus du groupe Chantepie unie, dynamique et solidaire

Permanence le 1^{er} samedi de chaque mois de 11h à 12h en Mairie annexe
Tel. 02 99 92 64 27 ou 06 18 97 03 92 ou courriel : cuds@outlook.fr